

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 15/10/2024 - 21580 - 2023 B 02154 - 950 740 050 - 3S Plomberie Chauffage
Ventilation Climatisation

Imprimé 2033A du 17/05/2024

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
								Formulaire néant	
ACTIF		Exercice clos en N							
		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3			
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012					
	Autres	014		016					
Immobilisations corporelles		028		030					
Immobilisations financières (1)		040		042					
Total I (5)		044		048					
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052					
	Marchandises	060		062					
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	19 415	070				19 415	
	Autres (3)	072	1 359	074				1 359	
Valeurs mobilières de placement		080		082					
Disponibilités		084	357	086				357	
Charges constatées d'avance		092		094					
Total II		096	21 131	098				21 131	
Total général (I + II)		110	21 131	112				21 131	
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	300
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	
Réserves réglementées								130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants						131	)	132	
Report à nouveau								134	
Résultat de l'exercice								136	-128
Subventions d'investissement								137	
Provisions réglementées								140	
Total I								142	172
Provisions pour risques et charges								Total II	154
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									

Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 17/05/2024

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
	services			217		218		57 070	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
Production immobilisée						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230		1	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		57 071	
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234			
Variation de stock (marchandises)						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238		22 344	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)						240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242		14 306
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	)	244		3 144
Rémunérations du personnel						250		14 781	
Charges sociales						252		2 622	
Dotations aux amortissements						254			
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI						255			
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					2
Total des charges d'exploitation (II)						264		57 199	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		-128	
Produits et charges divers									
Produits financiers						(III)	280		
Produits exceptionnels						(IV)	290		
Charges financières						(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		)	(VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310		-128	

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312		314	128
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)					986		342		
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)					987				
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)					127				
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					138				
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)					981				
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)					989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)					991				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)					992				
Investissements et souscriptions outre-mer					344				
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)					345				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)					993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit				346		350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641				
	Déductions exception								

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

3S PCVC

3S Plomberie Chauffage Ventilation Climatisation

Société par actions simplifiée au capital de 300 euros

Siège social :

2, rue de Pontoise – 95650 Puiseux

950740050 RCS Pontoise

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 15/07/2024

L'an deux-mille vingt trois ,

Le quinze juillet ,

A neuf heures.

Les associés de la société 3S PCVC, Société par Actions Simplifiée au capital social de 300 euros, dont le siège social est à Puiseux, se sont réunis audit siège sur convocation du président.

L'assemblée est présidée par Monsieur SOUIDI Bilal, en sa qualité de président de la société.

Sont présents :

- Monsieur SOUIDI Bilal ,
- Monsieur Salim SAADAoui,
- Monsieur Abdelmajid SABER

Soit au total deux associés présents, totalisant 100 % du capital social.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2023
- Quitus au président pour sa gestion
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2023

- Pouvoir pour le dépôt des comptes de l'exercice clos au 31/12/2023

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- la feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été présentés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des éléments ci-dessus mentionnés.

Elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution:

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution:

Les associés décident d'affecter le déficit d'un montant de 128 euros de l'exercice clos le 31/12/2023 de la manière suivante :

- En totalité au compte "report à nouveau" .

Conformément à l'article 243 bis au Code Général des Impôts, il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes.

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante :

Capital social : 300 euros,

Report à nouveau : - 128 euros,

soit des capitaux propres de 172 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur SQUIDI Bilal pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

Monsieur SQUIDI Bilal
Président-associé
Président de séance



Monsieur Salim SAADAoui,
Associé



Monsieur Abdelmajid SABER



3S PCVC

3S Plomberie Chauffage Ventilation Climatisation

Société par actions simplifiée au capital de 300 euros

Siège social :

2, rue de Pontoise – 95650 Puiseux

950740050 RCS Pontoise

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Chers associés,

Nous vous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions législatives et réglementaires et vous soumettons le présent rapport conformément à l'article

L. 232-1 du Code de commerce.

Le présent rapport expose la situation de la société durant l'exercice écoulé (17 avril 2023 – 31 décembre 2023), son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement.

Nous vous rappelons l'ordre du jour sur lequel vous êtes appelés à délibérer :

- rapport de gestion établi par la gérance sur l'activité sociale au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- approbations de ces rapports,
- quitus à la gérance,
- approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du CGI,
- répartition et affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- rémunérations de la gérance,
- questions diverses,
- pouvoirs à conférer.

Cet ordre du jour rappelé, nous vous proposons d'examiner l'évolution de la société étant précisé :

- que les comptes qui vous sont présentés couvrent une période normale d'exploitation de douze mois,
- le bilan au 31 décembre 2023 a été présenté selon les règles du plan comptable,
- la comparaison avec l'exercice précédent est effectuée sur les imprimés du bilan,
- les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles utilisées précédemment.

1 – SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Le montant des produits d'exploitation s'est élevé à 57 071 € et se décompose de la manière suivante :

	31/12/2023
Production de services	57 070
Autres produits	1

Le montant des charges d'exploitation s'est élevé à 57 199 € et se décompose comme suit :

	31/12/2023
Autres achats et charges externes	14 306
Achat de matières premières	22 344
Impôts et taxes	3 144
Salaires et traitements	14 781
Charges sociales	2 622
Autres charges	2

Compte tenu de ce qui précède, le résultat d'exploitation est négatif de 128 €.

Le résultat comptable est représenté par un déficit de 128 € pour cet exercice.

Le résultat fiscal de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs est représenté par un déficit de 128 €.

ENDETTEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-26 alinéa 6 du Code de commerce, nous vous informons de la situation de l'endettement de la société.

La société n'est pas endettée.

2 – ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE DE L'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT RAPPORT

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'établissement du présent rapport.

3 – ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SOCIÉTÉ

La société devrait stabiliser son activité sur le prochain exercice.

4 – DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES

En application de l'article 223 quater du CGI et d'après les éléments qui nous ont été fournis par la comptabilité, nous ne voyons aucune somme à vous signaler tant en ce qui concerne le montant

global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du CGI qu'en ce qui concerne l'impôt supporté en conséquence.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du CGI, nous vous informons qu'aucune somme n'a fait l'objet d'une réintégration au cours de l'exercice.

5 – AFFECTATION DES RÉSULTATS – DIVIDENDES

Affectation des résultats

Le résultat comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est représenté par un déficit comptable de 128 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat dans son intégralité au compte « REPORT A NOUVEAU ».

Dividendes

Aucune distribution n'a été effectuée au cours de cet exercice.

6 – ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La nature de l'activité de la société ne nécessite aucune intervention dans ce domaine.

7 – PRISE DE PARTICIPATIONS ET DE CONTRÔLE – CESSIION DE PARTICIPATIONS – FILIALES ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

La société ne détient aucune participation.

Nous espérons que vous voudrez bien approuver la gestion de la gérance en adoptant sans réserve les résolutions proposées au vote de l'assemblée générale.

Puiseux, le 17 juillet 2024

Le gérant
Monsieur SOUIDI Bilal

